



ÉLECTION COMITÉ D'ENTREPRISE 2014

FIN DU VOTE LE 1^{ER} AVRIL :

QUEL POISSON D'AVRIL POUR LE PERSONNEL ?

La campagne électorale se termine et c'est aux salariés de donner le clap de fin par leur vote.

Heureux (?) effet du hasard, c'est un 1^{er} avril que seront prononcés les résultats de ces élections.

VOUS avez donc 10 jours (20 mars / 1^{er} avril) pour exprimer un choix lourd de conséquences :

LE VÉRITABLE ENJEU DE L'ÉLECTION

- choisir les représentants qui seront amenés à négocier avec le Directoire,
- choisir l'équipe qui aura en charge la politique des œuvres sociales du Comité d'Entreprise.

Résumer l'élection CE au montant des chèques vacances à distribuer est un leurre dangereux.

D'une part, la question de la faisabilité financière est à démontrer surtout au regard du silence sur les subventions et les activités qui seront supprimées en contrepartie. Ne l'oubliez pas : **les promesses électorales n'engagent que celles et ceux qui les écoutent !**

D'autre part, c'est faire la part belle à l'individualisme, mal qui, entretenu par certains syndicats, sonnerait le glas d'un nouveau statut social motivant.

Sud a donc fait un autre choix. Pérenniser le chèque vacances tout en développant des offres moindre coût pilotées par le CE.

Sud prend le parti de toutes celles et ceux qui se revendiquent d'un esprit de partage, de solidarité et de lutte contre les inégalités.

**FAVORISER LES PLUS BAS
REVENUS SANS EXCLURE
UN SEUL SALARIÉ**

Désormais, la parole **VOUS** est donnée !

A chacune et chacun, au travers du vote, de faire un choix irrévocable pour les 4 prochaines années : quels représentants **VOUS** souhaitez avoir pour défendre au mieux vos intérêts ?

Les 4 prochaines années seront un véritable tournant dans l'histoire des Caisses d'Épargne. Les projets patronaux sont tels qu'ils ne peuvent passer au second plan de **VOS** préoccupations.

Métiers commerciaux ou fonctions support, tous seront concernés. **Du score obtenu par chaque syndicat dépendront les négociations futures et scellera le sort des attaques patronales, qui, VOUS ne devez pas en douter, ne manqueront pas.**

SUD, UN SYNDICAT DÉTERMINÉ ET COMBATIF !

La responsabilité de **chacune et chacun d'entre VOUS** est donc énorme !

Par **VOTRE** vote vous allez participer activement à l'écriture de **VOTRE** avenir.

Voter est un droit mais aussi un devoir dans le contexte actuel. Les faux prétextes pour s'en exonérer ou le déléguer à d'autres n'ont plus de place. Ce serait irresponsable et irrévocable. **Cette liberté de voter**, l'une des rares qui **VOUS** est encore tolérée, **ne la galvaudez pas !**

CEUX QUI NE BOUGENT PAS, NE SENTENT PAS LEURS CHAINES

**Pour VOUS faire entendre
et
faire triompher VOS droits**

**20 MARS/1^{ER} AVRIL :
VOTEZ Sud!**